

## Introduction

par

J. ERRERA

Rentrant du Sommet européen de Paris, le ministre Vlerick disait : "L'ensemble des problèmes de l'environnement est un cas typique dont la solution doit être confiée à un organisme de la nouvelle communauté européenne des Neufs, un organisme ayant de réels pouvoirs d'exécution et un chef énergique". Au cours de ce même Sommet européen, les chefs d'Etats et de Gouvernements ont décidé qu'un plan d'action des Communautés élargies, en matière d'environnement, devait être déposé devant leur Conseil pour le 31 juillet 1973. Plus récemment encore, le ministre Théo Lefèvre, à la réunion des ministres de l'environnement des Communautés tenue à Bonn, faisait ressortir la nécessité d'une action communautaire dans ce domaine. Il y insistait sur l'absolu besoin de fixer des priorités et de dégager un certain nombre d'actions urgentes, telles que :

- l'inventaire des connaissances, création d'une banque bibliographique,
- création d'une banque de données sur les composés chimiques,
- création d'une banque de données numériques pour la surveillance de l'environnement et un programme de recherches destiné à parfaire nos connaissances fragmentaires des mécanismes des équilibres naturels et des effets des polluants sur la matière vivante.

En attendant ces réalisations, que nous espérons, mais qui peuvent encore être plus ou moins lointaines, nous devons applaudir à l'action communautaire nationale qu'est le projet *Mer* de notre premier programme

sur l'environnement physique et biologique, vieux de deux ans, et dont les résultats d'ensemble pour une nouvelle période sont exposés et discutés ci-après.

Les résultats, rassemblés dans ce rapport, seront déposés au sein des organisations internationales où notre pays a engagé ce programme; ce programme qui fut à l'origine considéré par certains comme trop ambitieux et peut-être voué à l'échec, mais qui à l'heure actuelle suscite l'estime et pose l'équipe belge dans les premiers rangs des équipes océanographiques.

Le premier rapport, établi l'an dernier, a été apprécié, non seulement par de nombreuses organisations telles que le comité des défis de la société moderne de l'OTAN, le Conseil international pour l'Exploration de la Mer, le groupe nuisances et le groupe COST des Communautés européennes, mais aussi par de nombreux chercheurs étrangers de France, Canada, Norvège, Danemark, Suède, Etats-Unis, qui en ont demandé une copie et leur nombre fut tel que nous avons dernièrement procédé à sa re-publication.

Je ne doute nullement que ce nouveau rapport sera mieux accueilli encore.

Quoiqu'en puissent penser les indécis, le succès de notre opération m'assure, s'il en était besoin, que l'action communautaire est possible et réalisable immédiatement, si elle est voulue sincèrement. Rappelons simplement que 200 chercheurs et techniciens de toute la Belgique oeuvrent avec enthousiasme et efficacité, animés et coordonnés dans un esprit d'équipe, à rassembler et évaluer les données nécessaires à l'établissement de ce modèle mathématique de la mer côtière. Modèle mathématique, qui, en plus de son grand intérêt scientifique éclairant nos connaissances des équilibres naturels et des effets des polluants sur le milieu, devient et deviendra de plus en plus l'outil de prévision et de gestion nécessaire pour ceux qui ont le devoir de prendre les décisions d'une action indispensable pour restaurer et maintenir un environnement marin normal, une qualité acceptable de l'écosystème marin.

Ecosystème est un mot à la mode. Son sens, et en même temps celui de notre projet, me semble si bien défini quand il est appliqué à la mer par Jacques Nihoul, lorsqu'il écrit dans son dernier livre *La pollution*

des mers : c'est cette interdépendance multiforme entre les processus physiques, chimiques et biologiques, ces interactions complexes aux frontières : côtes, sédiments, atmosphère et ces échanges diversifiés et permanents entre la matière inerte et la vie.

Notre propos actuel est certes la mer, mais je m'en voudrais de ne pas situer notre effort dans le cadre global établi par le gouvernement en 1970. J'ai rappelé, il y a quelques instants, que 200 chercheurs oeuvraient en équipe; en fait, il y a 500 chercheurs qui oeuvrent en équipe, au plan national, dans le domaine du milieu aquatique. En effet, à côté du modèle mathématique de la mer côtière, pièce maîtresse du programme par son ampleur, se développe en même temps un modèle mathématique des eaux intérieures, une étude de la vulnérabilité des eaux souterraines, une étude de coût/bénéfice, des recherches de technologie, en particulier sur l'amélioration des stations d'épuration et la lutte contre la pollution accidentelle par hydrocarbures. Tous ces projets sont coordonnés entre eux; c'est une des tâches essentielles de la direction opérationnelle et c'est aussi une nécessité absolue, car en pollution il y a continuité depuis les eaux de ruissellement jusqu'à la mer, site ultime du dépôt des polluants.

Pour illustrer la coopération entre ces divers projets, je citerai le très important travail réalisé par l'équipe interdépartementale chargée de l'inventaire des polluants en eaux salines, douces et souterraines et dont les méthodes d'analyse ont dû être calibrées et comparées à celles utilisées dans chacun des projets, ce qui a conduit à l'harmonisation de certaines méthodes pratiquées dans les diverses études.

Enfin, un peu de prospective.

Suivant la décision du Conseil des Ministres du 23 octobre 1970, notre étude se termine en principe le 31 décembre 1973. Nos engagements internationaux prévoient le dépôt du rapport final au printemps 1974. L'an prochain sera donc consacré à affiner et àachever le modèle. L'effort fourni devra être soutenu et si possible intensifié encore.

Certains points, certains paramètres nécessiteront peut-être encore des éclaircissements après 1973. C'est au printemps 1973 que le Comité de coordination du programme devra en être saisi, afin qu'il puisse préparer la proposition concrète qui sera présentée au Conseil des ministres.

La recherche en océanographie exige la mise en oeuvre de moyens importants et coûteux : navires, équipages, équipements, en un mot ce que nous avons rassemblé sous le vocable *soutien logistique*. C'est une tâche souvent ingrate que la Force navale belge a bien voulu couvrir jusqu'à présent. Nous l'en remercions et espérons qu'elle poursuivra cet effort.

Il appartiendra également au Comité de coordination et à la direction opérationnelle de préparer l'utilisation du modèle comme outil de décision et de gestion. Dans cette optique, la mesure de paramètres importants en continu est nécessaire et nous devons envisager l'implantation d'un tel réseau de mesure dans les plus brefs délais.